

# CROWN

*Brand-Building Packaging™*



GB03160836



Qualité  
et  
Service

**CROWN SIEM**  
**emballe**

tous vos **Produits**



**CROWN SIEM**  
Société Anonyme au Capital de 1.889.220.000 FCFA  
Siège Social : 01 BP 1242 Abidjan 01  
République de COTE D'IVOIRE  
RC. CI-ABJ-1962-B-451

---

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
Du Mercredi 27 juin 2012**

---

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous sommes très heureux de la rencontre de ce jour et vous rappelons que nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales et réglementaires, afin de :

- vous rendre compte de la gestion de notre société au cours de l'année 2011
- vous présenter et soumettre à votre approbation, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au Siège Social de la Société ainsi qu'à celui de la BICI BOURSE à ABIDJAN PLATEAU.

Il vous sera donné lecture des différents rapports ainsi que ceux établis par nos Commissaires aux Comptes.

Après avoir entendu l'ensemble des rapports, il vous sera demandé de vous prononcer sur les comptes de l'exercice et de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

# **ORDRE DU JOUR**

- 1) LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2011.
  
- 2) LECTURE DU RAPPORT GENERAL ET DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.
  
- 3) APPROBATION DES ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011 ;  
AFFECTATION DES RESULTATS ET FIXATION DU DIVIDENDE.
  
- 4) COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTATEUR
  
- 5) POUVOIR POUR FORMALITES

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## ➤ PRESENTATION DES COMPTES ET LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2011

- **Situation générale de l'entreprise au cours de l'exercice écoulé**

### Situation globale

- La Société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de FCFA 19,521 milliards contre FCFA 20,088 milliards en 2010. Le chiffre d'affaires est en baisse de 3% par rapport à 2010 en raison de la fermeture de l'usine pendant quatre semaines en avril 2011.
- La quantité de boîtes vendues s'élève à 141 millions contre 148 millions en 2010, soit une baisse de 4,7%.
- La quantité de métal vendu en l'état s'élève à 226 tonnes contre 618 tonnes en 2010, soit une baisse de 63,4%. Cette baisse est liée à la diminution des ventes de fers à Crown Sénégal qui s'approvisionne depuis 2011 directement en Europe.
- Métal transformé : nous avons transformé 6 829 tonnes contre 8 000 tonnes en 2010 soit une baisse de 15%.
- Les charges de personnel représentent 13,07 % du chiffre d'affaires. L'effectif est de 242 personnes à fin décembre 2011 contre 236 personnes à fin décembre 2010.

### Commentaires sur les comptes

#### BILAN

- L'actif immobilisé net s'élève à 2,065 milliards contre 2,248 milliards en 2010
- Les stocks se chiffrent à FCFA 7,058 milliards sur 2011 (contre FCFA 6,935 milliards en fin 2010) et comprennent à hauteur de 1,231 milliards des produits fabriqués.
- Les encours clients s'élèvent à FCFA 4,060 milliards contre FCFA 3,268 milliards l'année précédente;
- Les autres créances sont essentiellement constituées de créances de TVA.
- Les capitaux propres s'élèvent à FCFA 7,709 milliards (contre 6,641 milliards en 2010), et comprennent le report à nouveau de 1,454 milliards et le résultat de l'exercice pour 1,539 milliards.
- Les dettes à court terme s'élèvent à FCFA 6,362 milliards contre FCFA 4,892 milliards en 2010, hausse principalement liée à l'augmentation de l'encours envers nos fournisseurs de métal.

## RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

L'amélioration de la situation politique et du contexte économique ont permis de démarrer le second semestre avec un chiffre d'affaires en hausse et terminer l'année avec un résultat opérationnel positif de FCFA 1,003 milliards.

Le versement de dividendes de la filiale ghanéenne, soit FCFA 906 millions brut (834 millions nets), a contribué à l'amélioration du résultat financier en 2011 qui s'élève à FCFA 566 millions.

L'exercice se termine avec un résultat net positif de FCFA 1,539 Milliards.

Chers actionnaires,

Comme vous pouvez le constatez, malgré la grave crise qu'a connu la Cote d'Ivoire, les résultats dégagés par votre société au cours de l'exercice sont satisfaisants.

Le travail acharné de la direction de votre société, notamment l'équipe commerciale, a permis de maintenir les ventes à un niveau satisfaisant malgré la crise et terminer l'année avec un bénéfice.

Nous tenons donc, à cet effet, à remercier et féliciter, en votre présence toute l'équipe dirigeante de notre société, ainsi que tout le personnel pour leurs efforts en vue de maintenir l'activité ainsi que les performances de la société dans un contexte difficile.

- **Prévisions pour l'exercice 2012**

Le chiffre d'affaires prévisionnel est estimé à FCFA 22,421 milliards.

En FCFA millions

SECTEURS	BUDGET 2012 REU	%	REEL 2011	%
POISSON	12 798	57%	10 699	55%
CAFE-CACAO	2 248	10%	2 533	13%
INSECTICIDES & AEROSOLS	1 855	8%	1 827	9%
ALIMENTAIRES	2 587	12%	1 011	5%
BOUCHONS COURONNES	1 360	6%	1 627	8%
CHIMIE & PEINTURE	1 388	6%	1 202	6%
AUTRES VENTES DIVERSES	186	1%	622	3%
TOTAL	22 421	100%	19 521	100%

L'augmentation des ventes du secteur poisson s'explique par les prévisions de vente d'un nouveau marché Saupiquet pour le client TOG. En outre, le démarrage effectif des activités du client Olam permettront de doubler les ventes du secteur alimentaire (lait). Enfin, la baisse des ventes du secteur bouchons couronnes résultent de l'arrêt des ventes avec le client Brasserie du Benin (Groupe Castel).

Le résultat opérationnel est estimé à FCFA 1,682 Millions en 2012.

- **Résultat de la filiale CROWN GHANA**

Notre filiale a réalisé au cours de l'année 2011, un chiffre d'affaires de FCFA 10,630 milliards contre FCFA 8,879 milliards en 2010. Le bénéfice net est évalué à FCFA 1157,1 millions contre un bénéfice de FCFA 397,43 millions en 2010. CROWN SIEM a réalisé avec CROWN GHANA un chiffre d'affaires de FCFA 2,327 milliards contre 2,940 milliards en 2010.

- **Comptes consolidés**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la société Crown Siem et de sa filiale Crown Ghana. Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à FCFA 27,836 milliards contre FCFA 26,196 milliards en 2010. Le résultat net est de FCFA 1,551 milliards contre FCFA -306 millions en 2010.

- **Comptes combinés**

Les comptes combinés regroupent les comptes de la société Crown Siem et de la société Crown Sénégal détenues par la société Crown European Holding (CEH), l'actionnaire de référence. Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires combiné s'élève à FCFA 21,096 milliards contre FCFA 20,523 milliards en 2010. Le résultat net s'élève à FCFA 1,208 milliards contre FCFA -0,674 milliards en 2010.

➤ **AFFECTATION DES RESULTATS ET FIXATION DU DIVIDENDE**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 539 474 011 FCFA
Le report à nouveau précédent	1 454 884 385 FCFA
	<hr/>
Bénéfice distribuable	2 994 358 396 FCFA
	<hr/>
Affectation au compte de réserve libre	0 FCFA
Distribution de dividendes	<u>-850 149 000 FCFA</u>
REPORT à NOUVEAU	2 144 209 396 FCFA

Si vous approuvez ce projet, les écritures seront passées conformément au projet d'affectation des résultats et le dividende brut de FCFA 1350 (ou FCFA 1215 net) par action sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2012.

# RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes, Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée (...).**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit, le bénéfice net de l'exercice 2011.

### ▪ **AFFECTATION DES RESULTATS**

Bénéfice de l'exercice	1 539 474 011 FCFA
Le report à nouveau précédent	1 454 884 385 FCFA
	<hr/>
Bénéfice distribuable	2 994 358 396 FCFA
	<hr/>
Affectation au compte de réserve libre	0 FCFA
Distribution de dividendes	<u>-850 149 000 FCFA</u>
REPORT à NOUVEAU	2 144 209 396 FCFA

Le dividende brut de FCFA 1350 (ou FCFA 1215 net) par action sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2012.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...).**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Ratifie la cooptation de Monsieur Emmanuel MEDARD en qualité d'administrateur et en remplacement de Monsieur François RAYNARD. Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016, date d'expiration des fonctions de l'administrateur qu'il remplace.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...).**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales partout où besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...).**

# CROWN SIEM

Boulevard Glecard d'Estaing  
01 B.P. 1242 Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél. : (225) 21 75 09 00  
Fax : (225) 21 35 03 94 - 21 35 28 75 - 21 35 89 74  
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



<b>COMPTE DE RESULTAT (milliers fcfa)</b>		
Ventes de marchandises	2 955 627	1 799 449
Ventes de produits fabriqués	16 273 055	17 999 305
Travaux, Services vendus	101 390	15 536
Produits accessoires	190 921	274 200
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>19 520 993</b>	<b>20 088 490</b>
Autres produits d'exploitation	74 782	146 729
Production stockée (destockée)	128 731	4 196
Reprise de provision	14 953	-
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 739 459</b>	<b>20 239 416</b>
Achats consommés	12 846 285	14 512 619
Transport et déplacements	498 637	580 730
Services extérieurs	1 989 004	2 261 045
Impôts et taxes	270 229	435 266
Autres charges	362 306	127 852
Frais de personnel	2 553 695	2 643 158
Dotations aux provisions et aux amortissements	215 872	297 356
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 736 028</b>	<b>20 858 026</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 003 431</b>	<b>618 611</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>666 918</b>	<b>384 411</b>
<b>RESULTAT HORS ACTIVITE ORDINAIRE</b>	<b>125</b>	<b>7 039</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>1 569 474</b>	<b>995 984</b>
Impôts sur le résultat	30 000	21 860
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 539 474</b>	<b>1 017 844</b>



GB03/60836

# CROWN SIEM

Boulevard Giscard d'Estaing  
01 B.P. 1242 Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél. : (225) 21 75 09 00  
Fax : (225) 21 35 03 94 - 21 35 28 75 - 21 35 89 74  
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



## BILAN (Milliers FCFA)

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE PRECEDENT
Charges immobilisées			0	0
Immobilisations incorporelles	53 385	53 385	0	0
Immobilisations corporelles	14 484 745	13 854 768	629 977	821 740
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>14 538 130</b>	<b>13 908 153</b>	<b>629 977</b>	<b>821 740</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 436 021</b>		<b>1 436 021</b>	<b>1 426 518</b>
<b>TOTAL IMMOBILISE (I)</b>	<b>15 974 151</b>	<b>13 908 153</b>	<b>2 065 998</b>	<b>2 248 258</b>
Marchandises	1 077 856	0	1 077 856	1 288 526
Matières premières et autres approvisionnements	4 766 836	17 710	4 749 126	4 543 105
Produits fabriqués	1 269 884	38 000	1 231 884	1 104 012
<b>TOTAL VALEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 114 576</b>	<b>55 710</b>	<b>7 058 866</b>	<b>6 935 643</b>
Fournisseurs, avances versées	43 163		43 163	50 044
Clients	4 277 441	216 630	4 060 811	3 268 775
Autres créances	1 770 928		1 770 928	1 457 069
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>13 206 108</b>	<b>272 340</b>	<b>12 933 768</b>	<b>11 711 530</b>
<b>TRESORERIE ACTIF (III)</b>	<b>3 493 370</b>		<b>3 493 370</b>	<b>1 089 548</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III)</b>	<b>32 673 629</b>	<b>14 180 493</b>	<b>18 493 136</b>	<b>15 049 338</b>



GB03/60836

# CROWN SIEM

Boulevard Glecard d'Estaing  
01 B.P. 1242 Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél. : (225) 21 75 09 00  
Fax : (225) 21 35 03 94 - 21 35 28 75 - 21 35 89 74  
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



## BILAN (Milliers FCFA)

PASSIF	EXERCICE AVANT REPARTITION	EXERCICE AVANT REPARTITION
Capital	1 889 220	1 889 220
Ecart de réévaluation	887 414	887 414
Reserves indisponibles	377 844	377 844
Reserves libres	1 560 283	1 560 283
Report à nouveau	1 454 884	2 945 034
Autres capitaux propres		
<b>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>	<b>6 169 645</b>	<b>7 659 795</b>
Résultat de l'exercice	1 539 474	-1 017 844
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>7 709 119</b>	<b>6 641 951</b>
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES (II)</b>	<b>1 821 300</b>	<b>1 831 103</b>
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>9 530 419</b>	<b>8 473 054</b>
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O		
Clients , avances reçues	197 924	151 955
Fournisseurs d'exploitation	5 510 992	3 821 438
Dettes fiscales	114 848	221 055
Dettes sociales	227 604	243 084
Autres dettes	310 898	454 873
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>8 362 266</b>	<b>4 892 405</b>
<b>TOTAL TRESORERIE PASSIF (IV)</b>	<b>2 600 451</b>	<b>1 683 879</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)</b>	<b>18 493 136</b>	<b>15 049 338</b>



GB03/60836

CROWN SIEM - S.A. au capital de 1 889 220 000 F CFA - R.C. : CI ABJ-1962-B-451  
CC : 0100451 K

# CROWN SIEM

Boulevard Glacard d'Estaing  
01 B.P. 1242 Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél. : (225) 21 75 09 00  
Fax : (225) 21 35 03 94 - 21 35 28 75 - 21 35 89 74  
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



## TAFIRE (Milliers de FCFA)

	Exercice N	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE</b>	<b>1 740 268</b>	<b>-727 527</b>
<b>VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>247 624</b>	<b>3 232 689</b>
<b>CHARGES IMMOBILISEES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-18 834</b>	<b>-144 561</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>-9 503</b>	<b>-40 893</b>
<b>DIVIDENDES</b>	<b>-472 305</b>	<b>-1 574 350</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		
<b>Trésorerie nette</b>		
<b>à la clôture de l'exercice</b>	<b>892 919</b>	<b>-594 331</b>
<b>à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-594 331</b>	<b>-1 339 689</b>
	<b>1 487 250</b>	<b>745 358</b>



GB03/60836

CROWN SIEM - S.A. au capital de 1 899 229 000 F CFA - R.C. : CI ABJ-1982-B-451  
CC : 0100451 K

# CROWN SIEM

Boulevard Glecard d'Estaing  
01 B.P. 1242 Abidjan 01  
CÔTE D'IVOIRE  
Tél. : (225) 21 75 09 00  
Fax : (225) 21 35 03 94 - 21 35 28 75 - 21 35 89 74  
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



## PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 (milliers fcfa)

AFFECTATIONS	MONTANT
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Autres réserves (disponibles)	
Dividendes	850 149
Autres affectations	
Report à nouveau	2 144 209
<b>TOTAL</b>	<b>2 994 358</b>

ORIGINES	MONTANT
Report à nouveau antérieur (perte)	
Report à nouveau (bénéfice)	1 454 884
Résultat de l'exercice	1 539 474
Prélèvement sur réserves	
<b>TOTAL</b>	<b>2 994 358</b>



Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 - Abidjan 01

**ECR INTERNATIONAL**

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

**CROWN SIEM**

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**



Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 - Abidjan 01

**ECR INTERNATIONAL**

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

**CROWN SIEM**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**



**ECR INTERNATIONAL**

Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 - Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

Aux actionnaires  
CROWN SIEM  
01 BP 1242  
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS  
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Crown Siem tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité OHADA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

**1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans notre rapport daté du 26 mai 2011 relatif à l'exercice 2010, nous avons formulé une réserve sur le fait que les comptes renfermaient une provision pour renouvellement des immobilisations d'un montant de F.CFA 1 720 millions non justifiée.

Au cours de l'exercice 2011, cette provision n'a pas été reprise et figure encore dans les états financiers au 31 décembre 2011. Il s'ensuit que les capitaux propres d'ouverture sont sous-évalués à due concurrence.

Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers joints au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Crown Siem à la fin de cet exercice, conformément aux règles et principes comptables du système comptable OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

Nous vous informons que votre société vient de nous soumettre pour examen, les comptes consolidés et les comptes combinés prévus par l'acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique. Les travaux étant en cours, nous ne sommes en mesure de vous communiquer les conclusions qui pourraient en résulter.

## **2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;  
au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

### **2.1. Organisation administrative et gouvernement d'entreprise**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise de la société.

## 2.2. Contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 5 de l'instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2011 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

## 3. AUTRES VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 11 mai 2012

Les Commissaires aux comptes

Président de l'Ordre des Comptables



Jean Onlai  
Associé

ECR International



Charles Alé  
Expert-comptable diplômé



**ECR INTERNATIONAL**

Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 - Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

**CROWN SIEM**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS  
DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES  
ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**



Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
01 BP. 1361 - Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires  
CROWN SIEM  
01 BP 1242  
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
VISEES A L'ARTICLE 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT  
DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA  
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**

Conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, qui en informe ensuite les commissaires aux comptes.

Il en est de même pour les conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou un directeur général ou un directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'acte sus visé approuvée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

- **Convention d'assistance technique avec Crown European Holding SA**

\* **Nature et objet**

Assistance technique en faveur de Crown Siem

\* **Modalités**

Aux termes de la convention, la société Crown Siem verse à Crown European Holding SA:

- une redevance fixe annuelle d'Euros 274 408 ;
- une redevance complémentaire de 2,3 % calculée sur la tranche du chiffre d'affaires annuel de CROWN SIEM dépassant la contre-valeur d'euros 9 146 941.

Les charges supportées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 490 826 687 pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- **Convention de trésorerie**

\* **Nature et objet**

Mise en place et suivi de la centralisation de la trésorerie des sociétés du groupe et gestion de la trésorerie et entre autres :

- accorder ou recevoir des avances en compte courant ;
- négocier tous concours et tous placements bancaires à court terme.



**ECR INTERNATIONAL**

Immeuble Alpha 2000  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
1 BP 4361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue 128 - Lot 15 - Ilot 14  
01 BP 4090 Abidjan 01

Aux Actionnaires  
CROWN SIEM  
01 BP 1242  
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE  
VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE  
432 DU TRAITÉ DE L'OHADA)**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**

Conformément aux dispositions de l'article 432 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la société Crown Siem au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartient de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 11 mai 2012

Les Commissaires aux comptes

Eric van der Horst Coopers

Mam Oulsi  
Associé

ECR International

Charles Aïé  
Expert comptable diplômé



**ECR INTERNATIONAL**

Immeuble Alpha "2000"  
20<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas - Plateau  
1 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord  
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14  
01 BP. 4050 Abidjan 01

**CROWN SIEM**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET  
REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
(ARTICLE 432 DU TRAITE DE L'OHADA)**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011)**



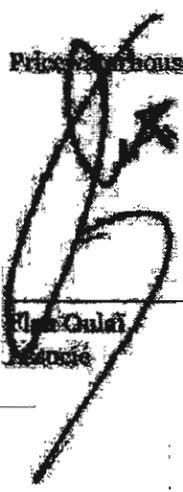
**Modalités**

Les produits financiers de Crown Siem sont liés au taux moyen du marché monétaire français.

La société n'a perçu aucun montant au titre des prestations de l'année 2011.

Abidjan, le 11 mai 2012

Les Commissaires aux comptes

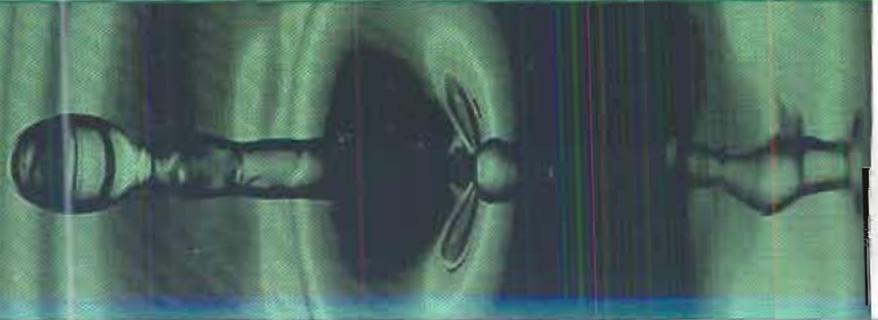
Priscilla Houssou Coopers  
  
Priscilla Houssou  
Comptable

ECR International  
  
Charles Ate  
Expert comptable diplômé



**CROWN**

Brand-Building Packaging™



**COUVERCLES**

CROWN SIEM

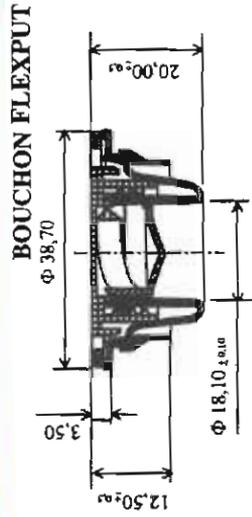


GB03/60836

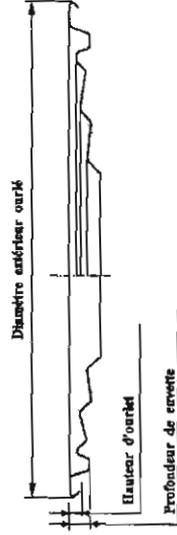
# COUVERCLES

APPELLATION COMMERCIALE	GALBE	TYPE SEFEL	QUANTITE /PALETTE
Fond 63	112	1	89910
Fond 71	137	2	68080
Fond 73,3	123	1	68080
Fond 73	337	1	53250
Fond 83,7	112	2	49210
Fond 83,7	312	1	49210
Fond 96	315	1	35700
Fond 99	124/131/314	2	35700
Fond 153	124/135	3	8448
Fond 63 SP	574	1	89700
Fond 73 POE	564	2	45500
Fond 71,5 OF	564	2	47320
Fond 73 EOLE	565/505	1	40560
Fond 83,7 EOLE	567/504	1	31740
Fond 99 EOLE	568/502	2	22500
Fond Peel Seam 73	595	2	84960
Fond Peel Seam 83,7	596	2	40710
BBO 73	-	1	22080
BBO 99	-	2	10800
BBO 153	-	3	3300
Bouchons Flexput	24	-	3500
Bouchons Flexput	32	-	3000

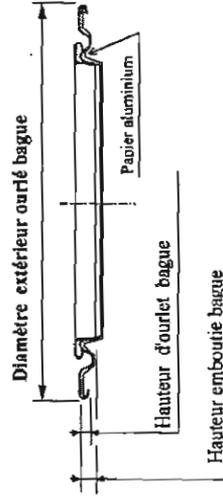
## SCHEMA DU FOND



## FOND STANDARD



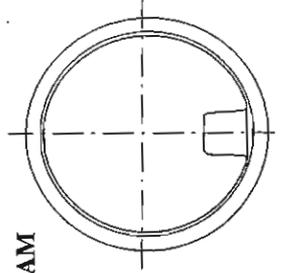
## BBO



## FOND EOLE



## FOND PEEL SEAM



STANDARD

OF

BBOBF





**CROWN**

Brand-Building Packaging™



**BOITES INDUSTRIELLES**

● CROWN SIEM

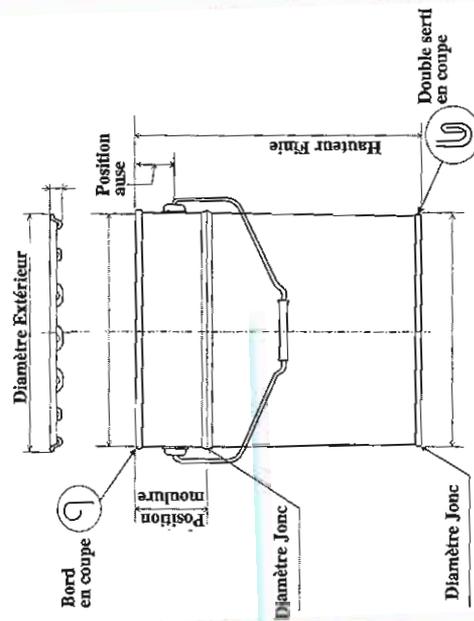


GB03160836

# BOITES INDUSTRIELLES



## SCHEMA DE LA BOITE

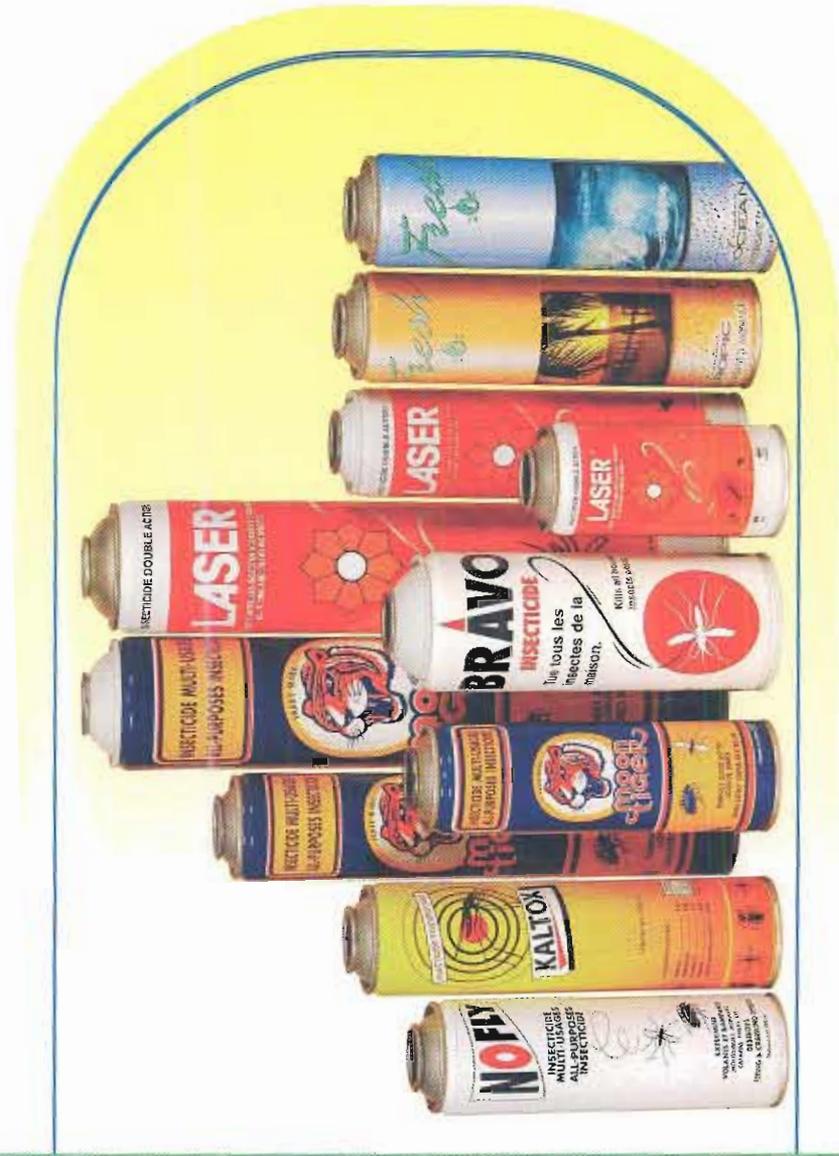


APPELLATION COMMERCIALE	APPELLATION STANDARD	CAPACITE (ml)	FORMAT $\phi$ x H (mm)	QUANTITE /PALETTE
Seaux 21L	292 x 385	23.000	292 x 385	176
Seaux 20 L	292 x 364	22.500	292 x 364	176
Seaux 19,4 L.	292 x 330	19.850	292 x 330	192
Seaux 19L	292 x 325	19.000	292 x 325	192
Seaux 18L	292 x 308	18.000	292 x 308	192
Seaux 15L	293 x 272	15.000	292 x 272	192
Seaux 10L	292 x 200	10.000	292 x 200	256
Boîte Tulipe 4L	160 x 247	4.000	160 x 247	240
Boîte Tulipe 3kg/4kg	160 x 190	3.284	160 x 190	300
Boîte Tulipe 3kg	160 x 177	3.122	160 x 177	360
Boîte Mastic 2kg	153 x 85	2.000	153 x 85	1728
Boîte Mastic 1kg	153 x 55	1.000	153 x 55	1056
Boîte 1kg	109 x 128	1.160	109 x 128	1152
Boîte 1kg	109 x 120	1.100	109 x 120	1296
Boîte 1kg	109 x 100	857	109 x 100	1440
Boîte 500Gr	109 x 55	500	109 x 55	2880
Boîte 4/4 PAINT	99 x 119	856	99 x 119	1352



# CROWN

Brand-Building Packaging™



# BOITTIERS AEROSOLS

CROWN SIEM

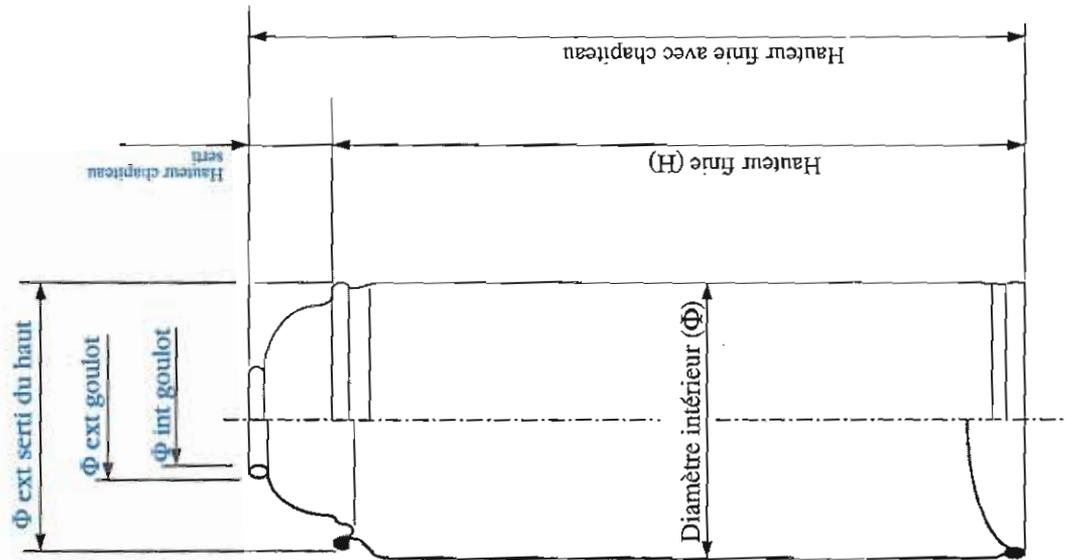


GB03160836

# BOITIERS AEROSOLS

APPELLATION COMMERCIALE	CAPACITE (ml)	FORMAT $\phi$ x H (mm)	QUANTITE /PALETTE
6 OZ	210	52 x 110	4536
10 OZ	335	52 x 161	3384
12 OZ	405	52 x 190	3024
16 OZ	520	52 x 244	2232
16 OZ	553	65 x 165	2030
36 OZ	1000	65 x 300	1015

## SCHEMA DU BOITIER





# CROWN

Brand-Building Packaging™



## BOÎTES DEUX PIÈCES

CROWN SIEM

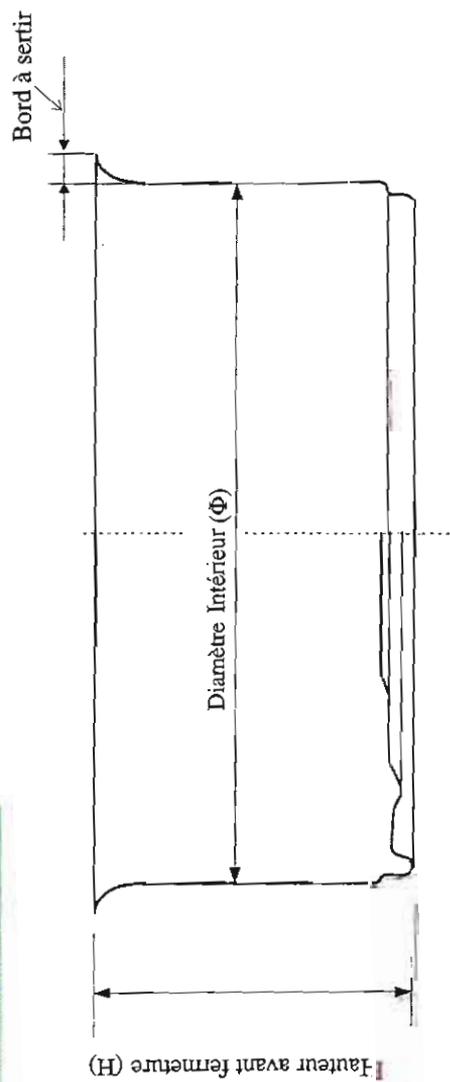


GB03/60836

## 2 PIÈCES EMBOUTIES - EMPILABLES

APPELLATION COMMERCIALE	CAPACITE (ml)	FORMAT $\Phi$ x H (mm)	QUANTITE /PALETTE
1 / 10 B	85	71 x 28	10368
1 / 10 B	85	73 x 27	9537
1 / 6 B DRD	143	71 x 43	7128
1 / 6 B DRD	143	73 x 42	7128
1 / 5 B DRD	170	83 x 38	5625
1 / 4 B DRD 200 cc	198	83 x 42	4725
1 / 4 B DRD 212 cc	212	83 x 45	4725
1 / 3 B	283	99 x 42	3718

### SCHEMA DE LA BOITE





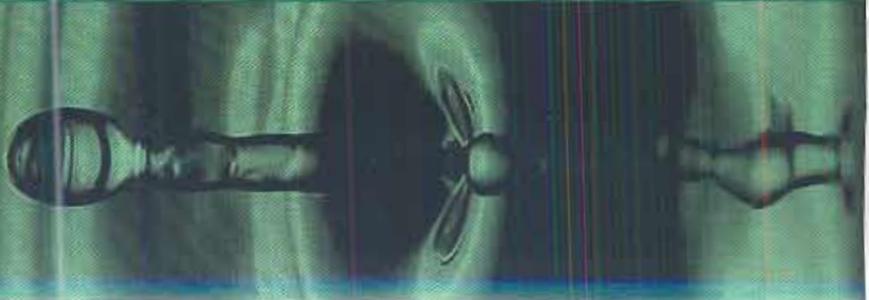
# CROWN

Brand-Building Packaging™



**BOITES 3 PIECES (Droite, Moulurée, Empilable)**

CROWN SIEM

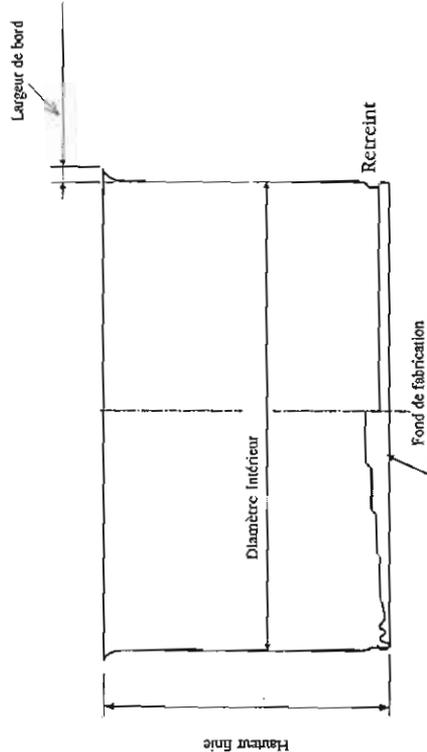
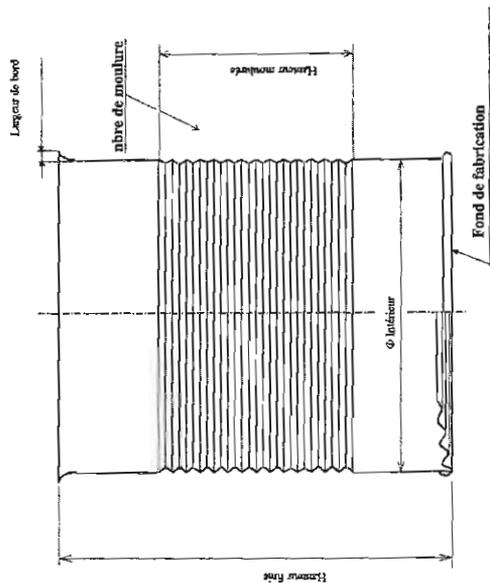


GB03/60 836

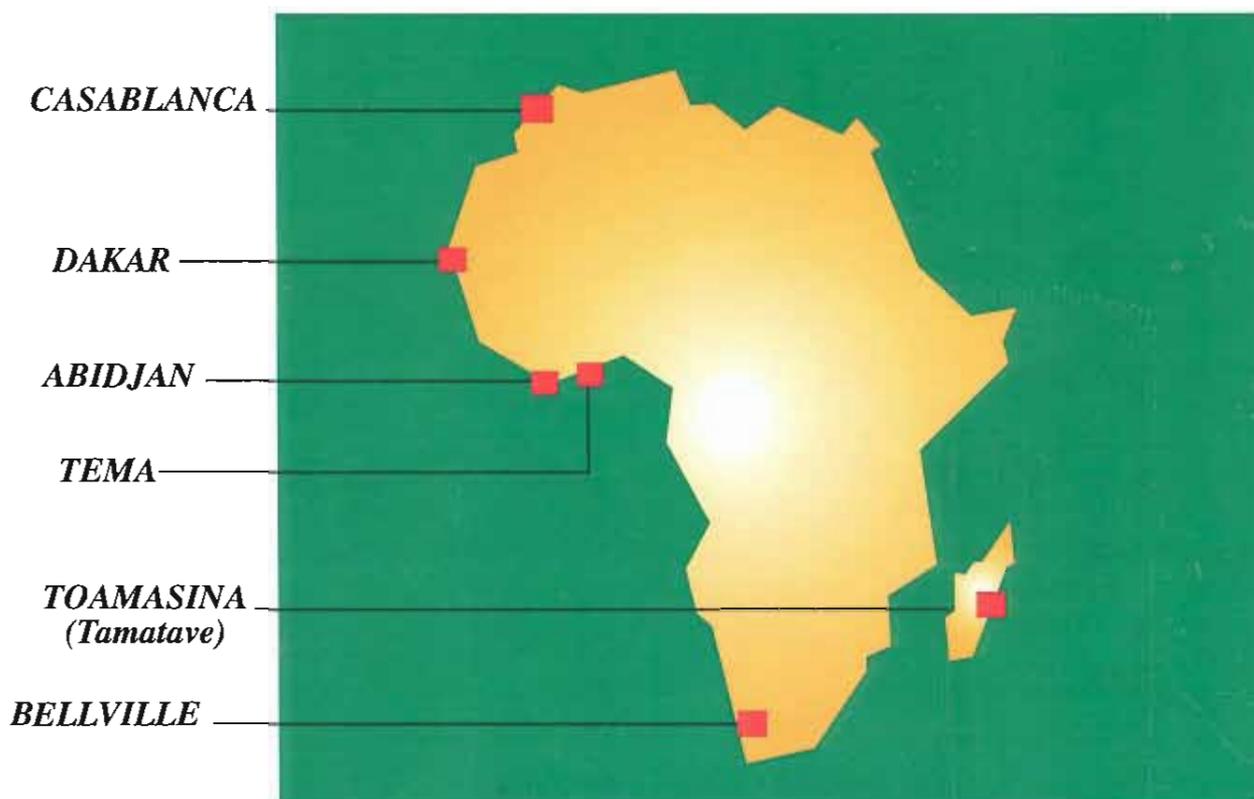
# BOITES 3 PIECES (Droite, Moulurée, Empilable)

APPELLATION COMMERCIALE	CAPACITE (ml)	FORMAT $\phi$ x H (mm)	QUANTITE / PALETTE	Moulurée	Empilable
170 g	168	63 x 63	6000		
250 cc	258	63 x 93	4000		
325 cc	325	63 x 114	3600		
50 g	214	73 x 63	4590		
397 g	310	73 x 82	3366		
250 g	388	73 x 101	3060		
400 g	400	73 x 104	2754		
410 g	409	73 x 106	2754		
1/2 H MOULUREE	425	73 x 109	2754	X	
336 cc	336	99 x 52	3042		
1/2 B RETREINT	428	99 x 64	2535		X
100 g	505	99 x 75	2197		
N°2 MOULUREE	582	83 x 115	2160	X	
1 kg	742	99 x 110	1521		
1 kg	727	99 x 108	1521		
4/4 MOULUREE	857	99 x 118	1352	X	
200 g	718	99 x 115	1521		
200 g	794	99 x 125	1352		
200 g	890	99 x 132	1352		
1 Litre	1190	99 x 161	1014		
2 kg	1927	153 x 115	576		
2 kg	1755	153 x 105	576		
2 Litres	2125	153 x 130	512		
3 kg MOULUREE	2550	153 x 151	448	X	
N° 10 MOULUREE	3100	153 x 180	384	X	
5/1 MOULUREE	4250	153 x 246	256	X	

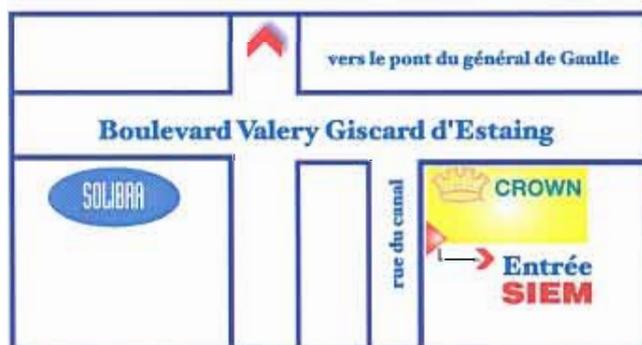
## SCHEMA DE LA BOITE



# NOUS SOMMES LÀ OÙ VOUS ÊTES



*Implantation des usines CROWN en Afrique*



Brand-Building Packaging™

Rue du Canal Zone 3, Bd VGE - BP 1242 Abj 01 C.I.  
Tél. (standard) (225) 21 75 09 00 / (Service commercial) (225) 21 75 09 39 / 45 / 46  
Fax : (225) 21 35 03 94 - E-mail : crown.siem@eur.crowncork.com